

Image not found or type unknown



Quel est le devoir de confidentialité d'un président d'associatio

Par **alf**, le **17/05/2009** à **16:19**

Bonjour,rrnJe suis présidente d'une association de protection animale et ai envoyé un mail à la présidente d'une autre association contenant des renseignements sur une personne qui posait problème avec son animal.rnrnCette présidente a transmis mon mail à la personne qui est venue m'agressée et me menacer (verbalement) à l'association !rnrnUn(e) président(e) d'association n'a t il (elle) pas un devoir de confidentialité ?rnrnQuelle doit être mon attitude dans cette affaire ?rnrnMerci de votre réponse